



L'ORGANISATION DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE ET LES ÉTUDES AMONT



Dates et durée à convenir



Lieu à convenir

Contactez nous pour obtenir un devis personnalisé



OBJECTIFS

- Maîtriser les différentes étapes de la conception de grands projets d'infrastructures.
- Identifier les différents partenaires de la maîtrise d'ouvrage et connaître les outils à mettre en place pour gérer leurs prestations.
- Comprendre l'organisation interne de la maîtrise d'ouvrage pour assurer un management de projet adapté aux enjeux.



LES + DE VOTRE FORMATION

- Formation pratique et interactive : de nombreuses mises en situation et échanges d'expériences



PUBLIC CONCERNÉ

- Coordinateurs et chefs de projet assurant la maîtrise d'ouvrage de projets d'infrastructures.
- Conducteurs d'opération de grands projets d'opération.
- Cadres des services techniques impliqués dans le suivi de grands projets d'infrastructures.



BON À SAVOIR

Le contenu de la formation est adaptable en fonction du public et du secteur d'activité (bâtiment, route, rail aéroportuaire, gestion de l'eau, etc.) Les participants sont invités à apporter leurs documents de travail afin d'enrichir le contenu de la formation par leurs propres expériences.



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Module 1

Les attributions du MOA au cours du projet

- Le pilotage des études de faisabilité – d'opportunité
- La conception du programme d'opération
- La contractualisation des marchés de travaux
- L'organisation des consultations, la validation des titulaires
- Le lancement et suivi du chantier
- La réception des ouvrages
- La communication et les relations avec les collectivités

Module 3

Mise en place des outils de gestion de projet

- Découpage en tâches, suivi périodique des tâches.
- Organisation de réunions d'équipe
- La planification de l'opération : la maîtrise des délais. Prévoir et gérer les marges plannings. Créer et gérer un plan marchés pour s'assurer que les marchés sont dispo ou anticiper les procédures nécessaires.
- Gérer les versions antérieures et les retards sur opération
- La maîtrise de la planification budgétaire (fournir des prévisions fiables pour chaque comité trimestriel d'investissement)
- La mise en place des outils de pilotage : la maîtrise des coûts et de la qualité (fiche des modifications de programme not.)
- Le plan de management de projet,
- Le plan d'assurance qualité,
- La gestion électronique des documents,
- Suivi budgétaire.

Module 2

Le Maître d'ouvrage et le projet

- Le rôle et les responsabilités du MOA : le cadre de la loi MOP
- Les formes d'exercices de la MOA et le recours à l'AMO interne ou externe pour conduite d'opération, gestion de projet ou MOA déléguée.
- Les périmètres d'intervention du MOA et du MOE
- Le déroulement du projet : Programmation ou études pré-opérationnelles, conception, travaux, mise en service
- L'animation des instances de pilotage
- Gestion des parties prenantes du projet

Module 4

Définir et gérer les études préalables

- Les études préalables et la faisabilité
- Le préprogramme, le contenu et la rédaction du programme (expression du besoin par les exploitants, occupants)
- La définition de l'enveloppe et l'estimation des travaux
- Définir les processus de l'opération



Pré-requis : Avoir occupé ou occuper en poste en ligne avec la thématique de formation